

Gr DEPLACEMENT

Compte-rendu du 26 janvier 2024

Membres : Philippe B, Christian C, Micheline H, Christine H, Nicolas J, Didier L, Thérèse M, Baptiste P, Myriam S H, Patrice V et Philippe V

Elus référents : Bernard Blin et Stéphane Lefebvre

Les présents sont surlignés

Ordre du jour :

- Echanges avec les élus pour mieux connaître le contexte afin de faciliter l'orientation du groupe

Après un tour de présentation, les élus ont présenté la répartition globale des compétences entre ALM et la commune :

- ALM (Angers Loire Métropole) a les compétences voiries depuis le 1er janvier 2022. La commune a conservé, notamment, les compétences suivantes:
 - Entretien espaces verts à l'intérieur des limites communales
 - Entretien des chemins non revêtus
 - Pose des arceaux des bâtiments municipaux.
- Pour toute information, les habitants doivent passer par la commune qui renvoie à ALM si besoin.
- ALM et la commune partage les mêmes valeurs, mais ALM doit faire avec les 29 communes et leurs propositions de projets qu'il faut prioriser. Il est donc important de préparer et d'argumenter chaque projet.
- Tout projet du groupe déplacements passera par la commune qui pourra porter le projet auprès d'ALM au moins pour avis, même s'il s'agit d'une expérimentation peu coûteuse ou autofinancée. A savoir que plus le projet est conséquent, plus il prend de temps et doit contenir des éléments multiples et complets.

Projets, actions au niveau de la commune :

✓ Continuité de la voie verte :

Projet en cours sur la commune et qui a commencé il y a plus de 2 ans : continuité de la voie verte : de la petite gare jusqu'à Pignerolle.

Il va y avoir une :

**réunion publique de présentation le 13 mars,
salle du Conseil à 18h30**

où les membres du groupe sont conviés.

✓ **Plan vélo municipal**

Il s'agit d'un groupe de travail créé à la demande des minorités municipales. Il sera important de créer du lien avec le groupe déplacements du Rucher Citoyen, mais les membres du groupe Déplacement ne seront pas conviés au groupe de travail. En effet, ce dernier est constitué uniquement d'élus et il est important pour les élus de la majorité de bien différencier les espaces de politique local aux espaces de participation citoyenne.

✓ **Coopération avec l'association « Place au vélo »** : peu de contact pour le moment. Mais l'association avait repéré des « points noirs » sur la commune qui ont été pris en compte. Cette association est un allié si le groupe Déplacements souhaite développer un projet sur les déplacements vélo.

✓ **Nota** : Sur le plan joint en annexe, les axes mentionnés comme étant "en projet" sont des axes repérés comme ayant des potentiels et pour lesquels tous travaux conséquents sur la voirie devront intégrer une réflexion sur les mobilités

Echange sur le besoin d'acculturation pour mieux connaître le sujet :

Une formation pourra se mettre en place en fonction du projet choisi pour connaître les bases de références, par exemple les largeurs des voies vertes, les trottoirs pour les personnes à mobilité réduite...

(réf : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/amenagements-faveur-du-velo-serie-fiches-pratiques-du-cerema>)

Réflexion sur l'orientation du ou des projets du groupe déplacements

Le groupe s'est réuni une seule fois et a constaté que leurs projets pouvaient être multiples en termes de types de déplacements, de projets : aménagements, prévention-information...

Les échanges avec les élus ont remis en avant ce constat et amènent les membres du groupe à s'interroger sur l'orientation possible de leur projet :

- 1 mode de déplacement
- 1 espace géographique
- 1 public : les personnes à mobilité réduite
- Pédagogique dans une dynamique de prévention : du plus fragile au moins fragile : piéton à véhicule motorisé
- Pédagogique pour favoriser les déplacements à vélo, monocycle ou autres modes de déplacements doux ou comment dépasser les peurs (sécurité).

Bref, il faudra donner une orientation et des priorités lors de la prochaine rencontre du groupe déplacements. D'ici-là, chacun est invité à réfléchir de son côté à ses envies pour lui et l'intérêt collectif.

Prochaines dates :

- 10 février à partir de 9h00 : Plénière du Rucher Citoyen à la salle de réunion de la Cressonnière
- 13 mars à 18h30 : réunion publique sur le projet de continuité de voie verte entre la petite gare et le parc de Pignerolle - salle du Conseil municipal

PROCHAINE RENCONTRE

Vendredi 15 mars 2024 - 18h00 à 20h00

**Village Pierre Rabhi, place des Droits de l'Homme et du Citoyen,
entrée à l'arrière du bâtiment**

MOBILITE- DEPLACE- MENT (10 personnes)	BRARD	Philippe	06 11 48 85 36	brard.philippe.1@gmail.com
	COSTES	Christian	06 24 86 45 18	chriscostes@orange.fr
	HEINRY	Micheline	06 77 65 66 45	pas d'adresse mail
	HODE	Christine	06 78 23 21 12	hodechristine@yahoo.fr
	JOUSSEAUME	Nicolas	06 62 03 63 03	nico.jouss@hotmail.fr
	LEVARD	Didier	07 80 54 11 26	dlevard@hotmail.com
	POIRIER	Baptiste	06 61 32 85 85	poirier.baptiste@hotmail.fr
	SEBTI HEMERY	Myriam	07 50 42 89 84	patrick.hemery803@orange.fr
	VIAU	Patrice	06 12 29 24 02	Patrice-isa.viau@wanadoo.fr
	VIEZ	Philippe	06 18 96 64 60	philippe.viez@free.fr
Evolution de la ville	DHOTEL	Françoise	06 98 44 11 86	francoise.dhotel@gmail.com
	MOREAU	Thérèse	06 74 59 75 65	teresemoreau@orange.fr
	RENAUD AUBINEAU	Guillaume	07 55 01 97 17	renaudguillaume49@gmail.com